

Tribune Medef/CPME/France Industrie - Délais de paiement : quand l'Europe ignore la réalité des entreprises

Publié le 22 novembre 2023

Pour lutter contre les retards de paiement, la Commission européenne a récemment proposé de réduire le délai de règlement de 60 à 30 jours stricts. Patrick Martin, président du Mouvement des Entreprises de France, François Asselin, président de la CPME, et Alexandre Saubot, président de France Industrie, ont donc décidé de cosigner une tribune pour dénoncer une mesure brutale, qui sera lourde de conséquences pour les entreprises.

Vous trouverez ci-dessous cette tribune intitulée "*Délais de paiement : quand l'Europe ignore la réalité des entreprises*"

[>> Télécharger la tribune au format PDF](#)